

Amendements Constitutionnels

Proposés et qui seront soumis aux électeurs à l'Election Générale d'Etat, le 10 novembre 1908.

LOI No 28

Projet de loi de la Chambre No 30. Par M. Barthe

LOI

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est révoqué par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Article 249. Il sera dit par les électeurs qualifiés de l'Etat au scrutin...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que cet amendement proposé sera soumis aux électeurs qualifiés de l'Etat...

Section 3. Il est, en outre, décrété, etc. Que sur le bulletin officiel qui servira à cette élection, seront placés les mots "Pour l'amendement proposé à l'article 249 de la constitution de l'Etat de la Louisiane..."

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants

Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

J. Y. SANDERS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Approuvé le 20 juin 1908.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 63

Projet de loi de la Chambre No 38. Par M. Cordill

LOI

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est révoqué par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 3. Il est, en outre, décrété, etc. Que le principal et l'intérêt desdits bons seront payés par préférence des revenus de ce chemin de fer de ceinture publique de la Nouvelle-Orléans...

P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants

J. Y. SANDERS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Approuvé le 24 juin 1908.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 116

Projet de loi de la Chambre No 116. Par M. Voegtle

LOI

Amendement et décrétant à nouveau la Loi No 19 de 1906...

Section 1. Il est révoqué par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 3. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 4. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 5. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 6. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 7. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 8. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 9. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 10. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 11. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

"Contre l'amendement additionnel de l'amendement des bons des améliorations publiques de la ville de la Nouvelle-Orléans..."

P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants

J. Y. SANDERS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Approuvé le 2 juillet 1908.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 179

Projet de loi de la Chambre No 153. Par M. Barrett

LOI

Autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans à émettre deux millions de dollars (\$2,000,000) de bons de cinq (5) pour cent qui seront exempts de taxation...

Section 1. Il est révoqué par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 3. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 4. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 5. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 6. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 7. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 8. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 9. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 10. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 11. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 12. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 13. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 14. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 15. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 16. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 17. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 18. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 19. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 20. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 21. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 22. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

moyen d'un tel Bureau ou Commission qui pourra avoir été organisé par la ville de la Nouvelle-Orléans...

Section 8. Il est, en outre, décrété, etc. Que toutes les dispositions de cette loi...

Section 9. Il est, en outre, décrété, etc. Que l'élection législative qui aura lieu au mois de novembre 1908...

Section 10. Il est, en outre, décrété, etc. Que sur le bulletin officiel qui servira à cette élection...

Section 11. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 12. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 13. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 14. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 15. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 16. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 17. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 18. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 19. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 20. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 21. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 22. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 23. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 24. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 25. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 26. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 27. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 28. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 29. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 30. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 31. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 32. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 33. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 34. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 35. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 36. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Section 37. Il est, en outre, décrété, etc. Que les amendements proposés à l'article 249 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

CHEMINS DE FER "OZONE ROUTE" EXCURSIONS \$1.00 ALLER ET RETOUR DIMANCHES ET MERCREDIS

Queen & Crescent Chngement Route d'Heures PREMAT EFFET LUNDI, 1er Juin 1908

\$1.00 EXCURSIONS DU DIMANCHE A Partir du 29 Mars. I. G. R. R. McComb City

Y. & M. V. R. R. Baton Rouge ET Points Intermédiaires

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL Deux Trains Rapides d'un Bout à l'autre

MINERAL WELLS ? Pourquoi n'allez-vous pas aux MINERAL WELLS ?